

**Monsieur Ludovic ANDREVON**  
DSC CFE-CGC  
**Monsieur Marc AUDRY**  
DSC CFTC  
**Monsieur Patrice PETETIN**  
DSC FO

Réf. : EPF/PP/JBE/vp n°67-03-10

Marignane, le 26 mars 2010

**OBJET : VOTRE COURRIER RELATIF AUX DEROGATIONS DE PERIODES DE CONGES PAYES  
POUR LES SECTEURS DES HELICOPTERES LEGERS ET DES ADU 332**

Messieurs,

J'accuse réception de votre courrier en Entente concernant les projets de fermeture exceptionnelle pour une période de 4 semaines pendant les congés d'été, par dérogation à la règle d'une fermeture de 15 jours du 1<sup>er</sup> au 15 août 2010.

Conformément aux éléments qui ont été présentés en Commission de suivi des horaires et en Comité d'établissement, je vous rappelle que ces demandes sont motivées par des impératifs industriels propres à ces secteurs d'activité. Comme ont pu vous l'expliquer les managers qui sont à l'origine de ces demandes, ces périodes dérogatoires de fermeture s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de l'organisation de l'entreprise. Elles sont donc parfaitement légitimes et qui plus est, annoncées avec un délai de prévenance très conséquent.

Toutefois, j'ai bien noté que vous souhaitiez attirer plus particulièrement notre attention sur le caractère obligatoire de ces mesures et sur les conséquences pour le personnel. Sur ce sujet, je vous rappelle que nous avons prévu qu'il soit tenu compte des situations personnelles et familiales spécifiques qui pourraient justifier d'exceptions et que nous nous sommes efforcés de pouvoir informer le personnel le plus en amont possible.

Dans ce même esprit, nous acceptons que ces opérations de gestion spécifique des congés d'été pour ces deux secteurs soient finalement traitées sur la base du volontariat à condition, bien entendu, que cela ne mette pas en péril nos activités. Soucieux des enjeux industriels évoqués ci-dessus, je compte sur votre action pour accompagner au mieux ce volontariat dans l'intérêt de l'entreprise et des salariés.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



**Le Directeur des Ressources Humaines France**  
**P. PEZET**

Copies :  
B. GAUTIER  
J-L. MASSONNAT  
G. GONINET  
J-B. ERTLE  
D. HACQUART  
B. MATTIO